

[insérez ici votre logo]

[insérez ici votre adresse]

Monsieur le Préfet

Préfecture de -----

Par lettre recommandée

Objet : Alerte sur la pérennité de mon exploitation agricole – Demande d'intervention urgente

Monsieur le Préfet,

En tant qu'arboriculteur et producteur de fruits dans le département de [Département], je viens vous alerter sur la menace portant gravement atteinte à la pérennité de notre activité économique, à la préservation de l'emploi agricole local, et plus largement à la souveraineté alimentaire nationale.

Notre exploitation, implantée à [Commune] exploite [nombre] hectares de vergers, pour une production de [type de fruits]. Engagés dans une **démarche de production raisonnée**, nous faisons l'objet de contrôles annuels par un organisme de contrôle tiers et indépendant. Nous adaptons en permanence nos pratiques culturales dans l'objectif de respect de l'environnement, de sécurité des personnes et de protection de la biodiversité.

Cependant, les récentes évolutions réglementaires relatives à la **suppression drastique des solutions de protection phytosanitaire** des vergers, sans alternatives techniquement ni économiquement viables, nous exposent à une impossibilité de poursuivre notre activité agricole.

Plus précisément, l'interdiction fin 2025 de l'utilisation de certains **insecticides, aujourd'hui indispensables à la lutte contre les cochenilles, thrips et surtout les pucerons** – ravageurs et vecteurs de maladie –, compromet directement notre capacité à protéger nos vergers et donc notre outil de travail. À très court terme, la disparition de la dernière matière active efficace entraînera une impasse technique insurmontable.

A titre d'exemple, la « filière noisette » est dans une situation similaire dans le sud-ouest : la récolte 2024 a été diminuée de moitié, et 300 exploitations sont menacées de disparition.

Cette situation est d'autant plus insupportable que nous subissons d'importantes **distorsions de concurrence**. Certains de nos collègues, au sein même de l'Union européenne, bénéficient encore de l'utilisation de produits interdits en France. Leurs fruits sont par ailleurs vendus en France, sans information des consommateurs. Cette

[insérez ici votre logo]

[insérez ici votre adresse]

distorsion de concurrence, contraire aux principes fondamentaux du droit européen, pénalise nos exploitations nationales de manière disproportionnée.

Face à cette impasse, nous nous appuyons sur le principe désormais consacré de « pas d'interdiction sans solution », inscrit désormais dans le code rural et de la pêche maritime, selon lequel **aucune interdiction de produit phytopharmaceutique ne saurait être décidée sans qu'une solution de remplacement économiquement viable et techniquement efficace soit disponible**. Ce principe, issu de la loi d'orientation pour la souveraineté agricole, traduit un engagement clair de l'État en faveur de la protection des cultures et de la continuité des productions agricoles nationales.

Aussi, par la présente, je vous informe solennellement que **faute de solution validée dans les 6 prochains mois, nous nous verrons contraints de cesser toute activité de production**, décision lourde de conséquences pour les [nombre] emplois qui en dépendent.

Je vous prie donc instamment, en votre qualité de représentant de l'État, d'intervenir dans les plus brefs délais auprès des services compétents pour :

- **Soutenir et accélérer la recherche et l'homologation de solutions alternatives réellement opérationnelles,**
- **Garantir une équité de traitement au sein de l'Union européenne,**
- **Assurer la protection des producteurs français contre toute forme de concurrence déloyale,**
- **Et préserver l'emploi agricole et la vitalité économique de nos territoires ruraux.**

Sans solution apportée dans un délai très court, nous constaterons **l'abandon de la filière par les autorités nationales qui avaient fait de la souveraineté alimentaire un de ses objectifs prioritaires. Cette défaillance se traduira, inévitablement, par la cessation définitive de notre activité.**

Restant à votre disposition pour toute rencontre ou échange que vous jugerez utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

[insérer la signature de votre responsable politique]